



Syndicat Local Pénitentiaire **FO Justice** MA LYON-CORBAS

La MAF, un bâtiment à part entière

Bien qu'un peu isolée du cœur de la détention de la MALC, la MAF en fait partie intégrante et doit être considérée comme un bâtiment et non un quartier.

Avec 100 détenues pour 60 places, les problématiques de détention ont augmenté et l'insécurité est grandissante.

Le 4 juin 2024, dans l'après-midi, la détenue R. connue pour ces troubles du comportement, placée seule avec une ouverture à deux agents, s'en est pris à notre collègue major en lui assénant un coup de tête et en le mordant au coude jusqu'au sang.

Le collègue aura une plaie au visage et au coude droit : 2 jours d'ITT.

En fin de journée lors de la distribution des médicaments, elle a encore fait parler d'elle en crachant et insultant l'infirmière du SMPR.

Autre situation :

La semaine dernière, des informations ont été remontées de la détention sur la détenue A. incarcérée sur la MAF depuis le 15 mai 2022. Dans un contexte tendu, dû à la surpopulation pénale, il nous paraît important de ne pas les prendre à la légère.

La structure de la MAF ne permet les changements de bâtiments et la seule issue est le transfert.

Madame la Directrice, nous vous demandons donc en prévention :

Le transfert de la détenue A. de part son profil pénal et les infos reçues.

De limiter ses déplacements au sein de la MALC jusqu'à son départ.

De programmer des fouilles sectorielles sur les secteurs de la MAF et des ateliers.

Le bureau local FO Justice souhaite un bon rétablissement au collègue agressé et se tient à sa disposition pour toute démarche.

Le bureau local FO Justice demande une sanction pénale et disciplinaire à la hauteur des faits.

Le bureau local FO Justice félicite l'ensemble des personnels pour leur solidarité et leur professionnalisme.

Le bureau local FO Justice reste et restera toujours en soutien des personnels.

@ :fo.lyoncorbas@gmail.com

☎ :04-72-48-36-26

SL **FO Justice** Lyon-Corbas

Le 5 juin 2024

